Gestionnaire de petite entreprise

Une formation qui allie compétences en gestion et ressources humaines



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Le gestionnaire d'entreprise, sous le statut d'indépendant ou de salarié, accomplit toutes les formalités et les procédures nécessaires à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Il pilote l'entreprise par :

- La détermination et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise
- Le choix des produits fabriqués et/ou des services fournis par l'entreprise
- La définition des marchés sur lesquels il exerce son activité
- La gestion des ressources humaines, financières, commerciales et techniques de l'entreprise
- La direction et l'encadrement du personnel, en vue d'atteindre les objectifs fixés
- Le développement de l'image de l'entreprise
- Le cas échéant, il formule des propositions de stratégies conformes à la politique commerciale de l'entreprise, il les met en œuvre et rend compte des résultats.

La taille et la nature de l'entreprise déterminent les activités exercées et leurs conditions d'exercice. Dans les micro-entreprises, le savoir-faire technique et professionnel tient une place importante dans les relations internes et externes. Dans les petites entreprises, la stratégie, sa mise en œuvre, et l'encadrement de collaborateurs spécialisés dans les domaines commercial, financier, juridique et social sont primordiaux.

Débouchés

Le but de cette formation est de préparer au mieux les futurs entrepreneurs aux réalités du monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat. Par cette formation, la personne inscrite bénéficiera de la formation qualifiante pour s'installer comme indépendant ou créer son entreprise (certificat de gestion de base) auquel s'ajoutent des modules en ressources humaines et une expérience en entreprise sous forme de stages rémunérés. Cette formation insiste sur les phases préalables à la création d'entreprise via un

nombre d’heures théoriques accrues en comptabilité, esprit d’entreprendre et plan financier.

Cette formation s’adresse à toutes les personnes qui veulent créer leur entreprise, qui n’ont aucune expérience en la matière, qui ne sont pas en possession du certificat de gestion de base et qui veulent consacrer un an de formation avant de lancer leur projet. L’alternance permettra à ces personnes de se confronter à la réalité entrepreneuriale.



Qualités

L’exercice des activités professionnelles de gestionnaire d'entreprise requiert :

- Une grande disponibilité
- L’exploitation de techniques de communication et de relation adaptées aux différents types de situations, contextes et interlocuteurs : relations avec le personnel, les clients, l'environnement économique et médiatique (fournisseurs, partenaires, pouvoirs publics …)
- Une résistance au stress et à la fatigue
- Une capacité à rechercher et à analyser les informations techniques et commerciales, à anticiper les résultats/conséquences de ses actions, à prendre des décisions rapides, à faire preuve d’initiative, d’innovation et d’esprit critique

Détails sur la formation:

Horaire:

- Lundi et mercredi de 18h00 à 21h30 (du 17/09/25 au 22/06/26)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise gestionnaire de petite entreprise et certificat de gestion

Prix: 325 euros

Durée: 1 an

Stage: Stage pratique en entreprise conseillé pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)